



Producteurs de foin

l'assurance récolte, un outil de gestion des risques INDISPENSABLE!

Les producteurs de foin ont été durement affectés à la suite de la sécheresse de l'été 2018. Grâce au Programme d'assurance récolte, 60 M\$ ont été versés en indemnités à plus de 4 500 adhérents. Ces montants permettent de couvrir une partie des pertes en fourrages et les coûts supplémentaires occasionnés par la rareté du foin.

Modifications 2019 apportées à la protection d'assurance récolte foin et pâturages:

- **Méthode d'évaluation des pertes** : tient compte de la faible valeur agronomique des précipitations abondantes en fin de période de fauche dans un contexte de sécheresse.
- **La tarification** : donne plus de flexibilité au programme lors de situations exceptionnelles.

Le Programme d'assurance récolte vise à protéger vos récoltes contre les conditions climatiques imprévisibles ou les phénomènes naturels incontrôlables.

**Pluie pas pluie,
je m'assure!**

Quatre bonnes raisons d'y adhérer

- Vos récoltes bénéficient d'une protection annuelle.
- Vous avez la liberté d'assurer une ou plusieurs de vos cultures.
- Vous pouvez choisir parmi différents niveaux de protection celui qui vous convient le mieux.
- Des indemnités vous seront versées rapidement en cas de dommages causés à vos récoltes.

1 800 749-3646 | www.fadq.qc.ca

